

# Fables de Mouches & rats d'archives

Livraison n°1

Trad Magazine n°39

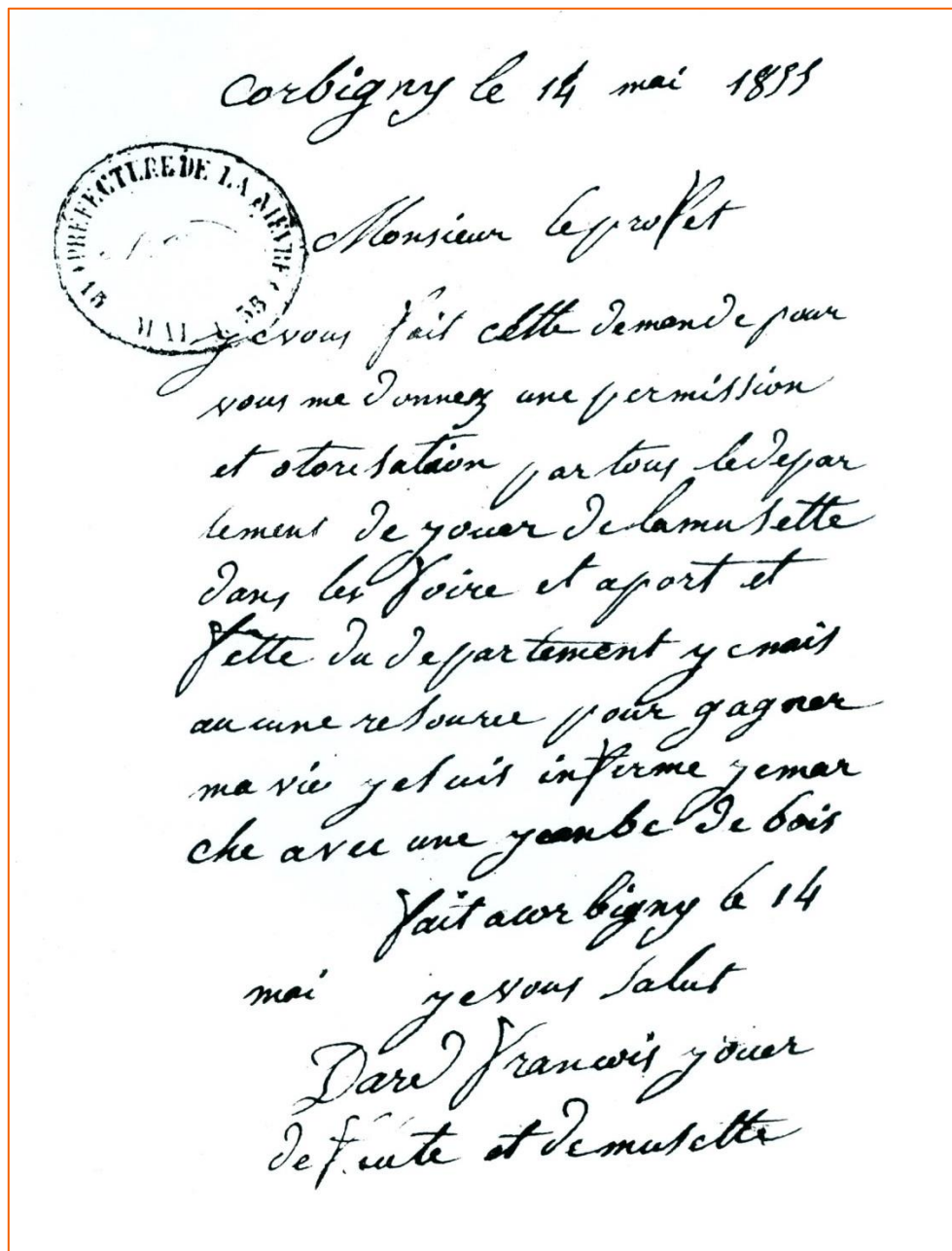
Mars 1995

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

## Le cornemuseux unijambiste

Au lieu de regretter dans mon coin l'absence de tel ou tel type d'article dans Trad', en particulier des comptes rendus de recherches, des réflexions sur l'histoire ou l'esthétique de nos musiques, autant me jeter à l'eau en vous proposant un rendez-vous régulier avec mes idées fixes. Cela aura au moins l'avantage de fournir des sujets de discussion à ceux qui n'aiment pas ça. Pour les autres, je suis prêt à répondre à leurs questions, à aider tous ceux qui se reconnaissent dans ma démarche.

Cette rubrique se compose de la présentation d'un document, si possible en fac-simile, du XIXème ou du XVIIIème, relatif aux musiques et danses populaires. Ne l'accompagneront que sa transcription si besoin est, ainsi que quelques commentaires sur les réponses qu'il nous apporte, et surtout sur les questions qu'il pose.



### *Transcription n° 1 [orthographe conservée]*

Corbigny, le 14 mai 1855 / Monsieur le préfet,  
Je vous fait cette demande pour / vous me donnez une permission / et otorisation par tous le dépar / tement  
de jouer de la musette / dans les foire et aport et / fêtte du département je nais / aucune ressource pour  
gagner / ma vie je suis infirme je mar / che avec une jambe de bois /  
Fait à Corbigny le 14 / mai je vous salut  
DARD François joueur / de flûte et de musette

### *Commentaire n° 1*

Cette lettre se trouve aux archives départementales de la Nièvre, sous la cote M1417. Durant le Second Empire, les musiciens (ainsi que toutes les professions exercées sur la voie publique) devaient demander une autorisation en bonne et due forme. La sévérité de la police de Napoléon III a, en général, laissé de nombreuses archives, classées en série M dans toutes les A.D.

L'écriture semble être celle du musicien, il n'a pas fait appel à un « écrivain public » (plus prosaïquement le maire ou un adjoint), tant la syntaxe est maladroite.

Le vocabulaire ne pose pas de problème dès que l'on s'est habitué à l'orthographe. Signalons cependant le terme « *Apport* » désignant une fête patronale dans les provinces du Centre (on dit aussi « *Assemblée* »). Dans la transcription, je conserve en général l'orthographe, sauf si elle gêne la compréhension. Il peut être parfois nécessaire de ponctuer le document.

Toute personne qui ne ressent pas une pointe d'émotion à la lecture de ce document, devrait de suite passer à l'article suivant, sans doute plus récréatif.

Ainsi donc, la flûte et la musette sont deux instruments distincts. Nul n'en doute, mais attention aux contre-sens. En Nivernais-Morvan, le cornemuseux joue de la flûte! (on dit le *flûteux*, par exemple le *flûteux de Marcy*). À ce compte-là, musette pourrait alors désigner le hautbois joué à bouche. Au XIXème, on joue de cette musette à clés dans des ensembles de musique militaire, et un *cabrettaire* auvergnat en avait adapté une sur une poche. Ou alors, flûte et musette pourraient désigner des cornemuses de tailles différentes ?

D'autre part un collectionneur nivernais possède une cornemuse incrustée: « *DARD flûteux à Corbigny* ». Est-ce le même ? L'a-t-il fabriqué ? Ou seulement fait décorer à son nom ?

Enfin, en mairie de Corbigny, on trouve la naissance de Françoise et Louis-Eugène DARD, enfants de François DARD, en 1846 et 1851. Leur père est tourneur ! N'en aurait-il fabriqué qu'une ?

Bien des années après, pas grand'chose à rajouter à cette brève analyse. La biographie de François DARD (1814-1861) a été un brin éclaircie depuis. Lors de son mariage [29 octobre 1840, Lurcy-le-Bourg (Nièvre)], il est qualifié de *chevertié* [chevretier, joueur de chèvre ?], *tailleur d'habits* et *armusier* [ ? cormusier ? armurier ?]. Il est probable que François DARD ait fabriqué cette musette.

Depuis cette chronique, sa cornemuse a été vendue en septembre 2017 à un collectionneur privé non identifié. *Sic transit gloria musi...*

#### **Mots-clés**

Nivernais / Second Empire / Cornemuse / Musique / Contrôle administratif / Manuscrit